

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Site de l'église de Dieu Centrale de Montréal (à l'origine la Crystal Springs Mission)
8120, av. De Chateaubriand (arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension)

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Plan d'urbanisme :	Bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle
Loi sur les biens culturels :	Aucune
Désignation patrimoniale fédérale :	Aucune



Église de Dieu Centrale de Montréal (Source : Ville de Montréal, sept. 2012)



Photo aérienne du secteur (Source : Ville de Montréal, 2009)

SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'intérêt patrimonial du site de l'église de Dieu Centrale de Montréal repose principalement sur sa valeur sociale, communautaire et spirituelle de par l'attachement important de la communauté de l'Église de Dieu Centrale au lieu, celui-ci constituant un lieu de rassemblement et de socialisation pour cette communauté d'origine haïtienne qui occupe l'église depuis les années 1980. Ce lieu témoigne également de la vision et de l'héritage laissé par le fondateur de l'Église de Dieu Centrale de Montréal qui souhaitait accueillir sa communauté dans un lieu stratégique au centre de Montréal.

L'église présente aussi une valeur historique de par son association avec le début du développement du secteur, et son témoignage de la présence dans ce quartier de communautés modestes qui ont occupé successivement l'église : congrégationaliste (de 1912 à 1968), évangéliste (vers 1968 à 1984) puis pentecôtiste (1985 à 2011).

Enfin, les valeurs urbaine et architecturale de l'église se limitent essentiellement à son intégration discrète au cadre bâti résidentiel du secteur, ainsi qu'à la simplicité et la modestie de sa construction, de ses matériaux, de la composition de ses façades et de son décor intérieur.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Site de l'église de Dieu Centrale de Montréal (à l'origine la Crystal Springs Mission)
8120, av. De Chateaubriand (arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension)

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- 1909**
Création de la congrégation Crystal Springs (mission de l'église congrégationaliste Amherst Park)
- 1911**
Acquisition de deux lots (celui sur lequel sera construite l'église et le lot au sud toujours vacant) par la congrégation Crystal Springs
- 1912**
Construction de l'église
- 1912**
Premier service religieux le 20 octobre
- 1925**
Lors de la création de l'Église Unie du Canada, la congrégation devint la Crystal Springs Congregational United Church
- 1968**
La congrégation ferme ses registres pour des raisons financières et par manque de pasteur
- Vers 1968**
Une autre congrégation de l'Église Unie acquiert le bâtiment (église Armenian Evangelical)
- 1984**
L'église Armenian Evangelical déménage dans la Livingstone United Church (7290, avenue Bloomfield)
- 1985**
L'Église de Dieu Centrale de Montréal (pentecôtistes) acquiert le bâtiment
- 2011**
L'église devient vacante

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Site de l'église de Dieu Centrale de Montréal (à l'origine la Crystal Springs Mission)
8120, av. De Chateaubriand (arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension)

LES VALEURS

VALEUR SOCIALE, COMMUNAUTAIRE, SPIRITUELLE

- La valeur sociale, communautaire et spirituelle du site de l'église de Dieu Centrale de Montréal repose sur :
- son témoignage de la vision et de l'héritage laissé par le fondateur de l'Église de Dieu Centrale de Montréal (communauté qui occupe le site depuis les années 1980) qui souhaitait accueillir sa communauté dans un lieu stratégique au centre de Montréal;
 - l'attachement important de la communauté de l'Église de Dieu Centrale au lieu, celui-ci constituant un lieu de rassemblement et de socialisation pour cette communauté d'origine haïtienne.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur SOCIALE, COMMUNAUTAIRE, SPIRITUELLE

- La localisation de l'église dans un quartier central de Montréal
- L'église comme lieu de rassemblement

VALEUR HISTORIQUE

- La valeur historique du site de l'église de Dieu Centrale de Montréal repose sur :
- son association avec le début du développement du quartier, ce bâtiment, construit sur deux lots résidentiels typiques, constituant un des plus anciens du secteur;
 - son témoignage de la présence dans ce quartier de communautés modestes qui ont occupé successivement l'église : congrégationaliste (1912 à 1968), évangéliste (vers 1968 à 1984) puis pentecôtiste (1985 à 2011).

Éléments portant la valeur HISTORIQUE

- Sa localisation au cœur du quartier
- Les caractéristiques architecturales simples et modestes de l'église qui témoignent de la présence des communautés qui ont occupé le bâtiment

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Site de l'église de Dieu Centrale de Montréal (à l'origine la Crystal Springs Mission)
8120, av. De Chateaubriand (arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension)

LES VALEURS

VALEUR URBAINE



Le site et son chêne rouge (Ville de Montréal, septembre 2012)

La valeur urbaine du site de l'église de Dieu Centrale de Montréal repose sur :

- l'intégration discrète de l'église au cadre bâti résidentiel du secteur par son implantation sur une rue secondaire, son gabarit et l'utilisation de la brique;
- la présence d'un magnifique chêne rouge sur le terrain vacant situé au sud de l'église.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur URBAINE

- L'implantation de l'église sur l'avenue De Chateaubriand, sur des lots de type résidentiel, en retrait de la rue Jarry
- Le faible gabarit de l'église
- L'emploi de la brique rouge
- Le chêne rouge situé au coin de la rue Jarry et de l'avenue De Chateaubriand, sur le terrain vacant jouxtant l'église

VALEUR ARCHITECTURALE



La façade latérale sud de l'église (source : Ville de Montréal, septembre 2012)

La valeur architecturale du site de l'église de Dieu Centrale de Montréal repose essentiellement sur :

- la simplicité et la modestie de la construction, des matériaux, de la composition des façades et du décor intérieur de l'église, des caractéristiques qui témoignent dans ce cas particulier des moyens très modestes des communautés qui ont construit puis occupé le bâtiment.

Éléments portant la valeur ARCHITECTURALE

- Les caractéristiques architecturales de l'église, notamment :
 - sa volumétrie simple (toit à deux versants, plan rectangulaire)
 - sa composition architecturale simple et modeste des façades (rythme régulier des ouvertures en plein cintre, etc.)
 - l'emploi de la brique rouge
 - son décor intérieur sobre



L'intérieur de l'église (source : Ville de Montréal, septembre 2012)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Site de l'église de Dieu Centrale de Montréal (à l'origine la Crystal Springs Mission)
8120, av. De Chateaubriand (arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension)

BIBLIOGRAPHIE

VILLE DE MONTRÉAL, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie. *Recherche préalable, Église de Dieu Centrale de Montréal (8120, avenue De Chateaubriand)*. Montréal, septembre 2012.

GROUPE DE TRAVAIL

Denise Caron, historienne, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie

Dominique Fouché, Groupe Lauvac Architecture

Marc-André Hernandez, conseiller en aménagement, Ville de Montréal, arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Pierre Obeg, pasteur, Église de Dieu Centrale de Montréal

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie

RÉDACTEUR

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension à la Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie de la Direction de la culture et du patrimoine pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 20 septembre 2012.